



28^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire

Année B : 10 octobre 2021

Sg 7, 7-11 ; Ps 89 ; He 4, 12-13 ; Mc 10, 17-30

Recevoir le rapport de la CIASE

La société dans son ensemble et l'Église en particulier a reconnu le sérieux du travail accompli. Nous avons à recevoir le rapport de la CIASE comme une parole qui nous invite à nous convertir, à changer, à discerner. C'est une aide.

1. Une ampleur que nous n'imaginions pas, ou que nous avons ignoré. Phénomène dans la société (5.5 millions de personnes) encore plus douloureux lorsque nous le voyons dans l'Église (300 mille enfants). Nous n'avons pu vu, ou pas voulu voir (et cela ne rentrait pas dans notre perception !) des signaux faibles d'abus, ou nous les avons minimisés peut-être parce que nous les jugions faibles.
2. Cela interroge en nous les enfants que nous avons été, et fait ressortir des interrogations, des blessures que nous avons vécues, enfouies. Cela fait remonter en nous les violences (pas seulement sexuelles) les abus d'autorité dans tous les milieux où nous avons grandi, où nous nous sommes sentis écrasés par un autre. Nous sentons combien les relations asymétriques d'autorité peuvent être un lieu d'abus spirituel. "Ce rapport est une vraie déflagration pour tout le monde" (Sr Véronique MARGRON, La croix 06/10/2021). Certes tous les abus ne sont pas de même nature et ne produisent pas les mêmes effets.
3. Cela interroge en nous notre appartenance à l'Église. Comment être attentifs ensemble aux abus ? Comme prêtre, comment exercer une autorité qui fait grandir, qui libère, qui ouvre ? Comme éducateur, comme responsable, comment transmettre, guider, accompagner, former ? Quelle image de Dieu, Père tout-puissant, manifesté en Jésus qui a été compté parmi les criminels (isaïe 53, Luc 23), juge des vivants et des morts ?
Quelle représentation du prêtre est-ce que j'attends ? Comment prendre ma place ? Comment dénoncer, rejeter les crimes, témoigner d'un Dieu qui aime et qui sauve ? Comment aider à porter des meurtrissures sans passer par la mort.
4. Juger, dénoncer, discerner est un acte de vérité qui ne laisse personne indemne. Ni celui qui est jugé et mis en lumière. Ni celui qui juge dans l'amour tant il est blessé par le crime des autres. Celui qui juge ne peut être que crucifié.

Et sur Sainte Marie ?

Il nous faut prendre toute notre part au discernement, à l'écoute de tous ceux qui sont blessés par les membres de l'Église. Écouter le cri des pauvres, des estropiés, des boiteux... est la raison d'être de l'Église. Blessés et dans l'Église, nous le sommes tous, à des titres divers. Au-delà de la posture, il nous faut nous aider à savoir accueillir des paroles vraies qui, peut-être, nous blesseront.

- **Le conseil pastoral**, jeudi prochain, entrera dans cette dynamique nécessaire d'écoute.
- **Un groupe de réflexion et d'orientation** se met en place avec Kai AUFENBERG
- **Des échanges entre paroissiens**, aidés par un regard de professionnel, dans l'esprit de bâtir une "maison plus sûre" se met en place.
- **Une rencontre avec Monseigneur Thibault Verny** et les paroissiens se tiendra le jeudi 27 janvier.

Les axes majeurs des recommandations de la CIASE

- Reconnaître la responsabilité de l'Église des abus sexuels vis-à-vis des victimes depuis l'origine
- Réparer dans toute la mesure du possible le mal qui a été fait : Reconnaissance de la qualité de victime par une autorité indépendante et Indemnisation des préjudices subis – c'est un dû (et non pas un don)
- Reformuler le droit de l'Église, garantir un procès équitable ouvert aux victimes, réfléchir au secret de la confession pour pouvoir dénoncer des abus
- Reformuler la gouvernance de l'Église : y associer les laïcs, mettre en place des instances de contrôle, des entretiens annuels formalisés.
- Adapter la formation des prêtres
- Changer le regard sur l'autorité et la sacralisation du prêtre, principe de l'obéissance, des lieux de domination (accompagnement spirituel qui préserve la conscience de chacun), de la morale sexuelle (mise au même plan d'actes criminels versus d'autres actes non-criminels)

Le diocèse de Paris met en œuvre 2 outils de lutte contre les abus sexuels :

- Un site à destination des parents et des enfants pour en parler : <https://www.paris.catholique.fr/-proteger-l-enfance-.html>
- Une formation « Protéger l'enfance » à destination des animateurs auprès de mineurs. Cette formation devient obligatoire pour tous les acteurs de la pastorale enfance-adolescence.

AGENDA

Jeu 14	20h30	Conseil pastoral à la Maison Ste Marie
Ven 15	15h	Rencontre du Mouvement Chrétien des Retraités <i>au presbytère</i>
Sam 16	12h	Rencontre du groupe « Bienvenue » à la Maison Ste Marie
Dim 17	9h15	Mission XY (garçon) à <i>la Maison Ozanam</i>
Dim 24		Journée pour les missions
Vacances de la Toussaint du 25 oct au 7 nov Absence du curé du 24 au 29 oct		
Lun 1^{er} nov		Solennité de la Toussaint (messes à 10h-11h30-18h45 et 11h à Ozanam)
Mar 2		Commémoration des défunts (messe à 9h30 et 18h45)
Du 3 au 8 nov : Assemblée plénière des évêques de France		
Sam 6 et Dim 7		Week-end de retraite du Parcours Zachée
Dim 7	15h	Dimanche de Lamandé <i>au Presbytère</i>
Mer 10	19h15	Messe des étudiants d'Ile-de-France à <i>St Sulpice</i>
Jeu 11	13h	Armistice : Messe unique à 10h Rassemblement des Servants d'autel et des servantes d'assemblée de Paris à <i>St Sulpice</i>
Sam 13	10h30 12h	Prière en famille à <i>l'église</i> Rencontre « Bienvenue » à <i>la Maison Ste Marie</i>
Dim 14	12h	Journée mondiale des pauvres Rencontre Foi et Lumière après la messe à <i>la Maison Ste Marie</i>

Intentions de prière

Baptêmes le dimanche 10 oct : Diego, Gaston, Anaé, Pia, et Adélaïde

Obsèques le vendredi 8 oct : Éric SALCO

Commémoration des défunts

Elle aura lieu le mardi 2 novembre. Pour la messe des défunts, vous pouvez donner à l'accueil de la paroisse (ou par mail à paroisse@smbparis.fr) **les noms de vos proches décédés pendant l'année** que la communauté les porte dans la prière ce jour-là.

Messes à l'église à 9h30 et 18h45

Les Journées d'Amitié à Ste Marie

Nos journées d'amitié auront lieu les 19, 20 et 21 novembre !

Après deux ans d'absence, elle reviennent sur le thème « **LES RETROUVAILLES** ».

Nous sommes tous invités à y participer pour vivre un temps d'amitié, un temps de fraternité, pour faire de nouveau communauté après ces mois particuliers.

* **Réservez la soirée du samedi 20 novembre** pour un grand diner dans l'église.

* **Le stand LIBRAIRIE** a besoin de vos livres :

Livres contemporains (21^{ème} siècle) et livres d'enfants. Pas de livre de poche. **Permanence de dépôt** : mercredi 13 octobre 14h-16h et samedi 23 octobre 10h-12h à *la Maison Ste Marie*.

Pas de stand de brocante cette année.

Renseignement : Anne-Laure MICHON - journeeamitie@smbparis.fr

Patronage pour les vacances de la Toussaint

Thème des vacances :

Tous saints : de Joseph aux petits bergers de Fatima !

Accueil pour les enfants de 6 à 13 ans, du 25 au 29 octobre puis du 2 au 5 novembre. Arrivée 8h30-9h00, départ entre 17h et 18h. À la Maison Ozanam, 15 rue René Blum. INSCRIPTION avant le 16 octobre

Contact : François Tranchant - francois.tranchant@maisonozanam.com

Denier de l'Église : nouvelles dispositions fiscales

Les dons effectués à compter du 2 juin 2021 seront déductibles des impôts à 75 % (et non plus à 66%) jusqu'à 554 €. Au-delà de ce seuil, la déduction pour le don est à 66 %.

Un don de 500€ permet une déduction fiscale de 375€ (coût réel : 125€).

Un don de 1000€ permet une déduction fiscale de 711€ : 75 % jusqu'à 554€ donnés et 66 % pour les 446€ restants (416 + 295). Coût réel du don : 289 €

Cette disposition sera reconduite pour l'année 2022. N'hésitez pas à utiliser la calculette en ligne pour adapter votre denier : denier.paris.catholique.fr

